

FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE

ET RECUEIL DES LOIS SUISSES

68^e année. Berne, le 16 février 1916. Volume I.

Paraît une fois par semaine. Prix : 10 francs par an; 5 francs pour six mois, plus la finance d'abonnement ou de remboursement par la poste.
Insertions : 15 centimes la ligne ou son espace; doivent être adressées franco à l'imprimerie K.-J. Wyss, à Berne.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

(Du 8 février 1916.)

L'exequatur est accordé à M. *Lambot de Fougères*, en qualité de consul de 2^e classe, appelé à diriger le nouveau vice-consulat de France à Lausanne.

L'exequatur est accordé à M. *Walter Cecil Stronge*, en qualité de consul de Grande-Bretagne à Lucerne, en remplacement de M. le Dr *Falck*, démissionnaire.

Le Conseil fédéral a approuvé sous quelques réserves de nature rédactionnelle le règlement édicté le 5 mai 1914 par le Conseil d'Etat et ratifié le 20 mai 1915 par le Grand Conseil du canton du Valais pour l'exécution de la loi cantonale du 14 mai 1915 sur la pêche.

Le décret du Grand Conseil du canton de Neuchâtel du 15 novembre 1915 concernant les contestations prévues par la loi fédérale du 13 juin 1911 sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents est approuvé.

Le programme des travaux du bureau suisse de statistique pour l'année 1916 est arrêté comme suit :

1. Recensement fédéral de la population, 1910. Achèvement du dépouillement des matériaux d'après la profession principale et d'après les couches sociales. Détermination des conditions de la profession accessoire. Lieu de travail et lieu de résidence.

2. Dictionnaire des localités de la Suisse sur la base des données du recensement de la population de 1910.

3. Mouvement de la population en Suisse. Publication des résultats pour 1914. Examen des matériaux de 1915 et travaux préparatoires pour leur mise en œuvre.

4. Légitimations d'enfants naturels en 1915.

5. Jugements en divorce et motifs des jugements en 1915.

6. Tableau des époux, hommes et femmes illettrés, c'est-à-dire qui n'ont pu signer que par une croix dans le registre des mariages, pour les années 1911 à 1915.

7. Mariages, naissances et décès en Suisse pendant les 10 années 1901—1910. Première partie : mariages et divorces; deuxième partie : naissances.

8. Annuaire statistique de la Suisse, XXIV^e année, 1915.

9. Statistique des naturalisations pour les années 1909 à 1913. Texte analytique des résultats consignés dans les tableaux.

10. Mouvement des sociétés anonymes pendant l'année 1915.

11. Statistique du ménage financier de la Confédération, des cantons et des communes principales, pendant les années 1900, 1911 et 1913.

12. Réunion des données en vue d'une statistique des automobiles et des motocycles pour l'année 1916.

13. Statistique de l'assistance intercantonale pour les années 1911 et 1912. Achèvement des travaux.

14. Recensement fédéral du bétail en avril 1916. Exécution du recensement et mise en œuvre des matériaux.

15. Effectif et mouvement de la population des prisons en 1916.

16. Visite sanitaire des recrues dans les années 1911 et 1912. Impression des tableaux de 1911. Achèvement du dépouillement des fiches pour 1912 et impression des tableaux.

17. Dépouillement des résultats de l'examen médical des enfants parvenus, en 1915, à l'âge de scolarité.

18. Bulletin hebdomadaire, démographique et sanitaire. Publié en commun avec le service suisse de l'hygiène publique.

19. Publication du bulletin des prix. Tableaux semi-mensuels des prix d'un certain nombre des principales denrées alimentaires et autres articles, relevés dans 32 localités de la Suisse.

20. Statistique des aveugles. Réunion et contrôle des questionnaires d'une statistique des aveugles, à transmettre, pour être dépouillés, à la « Société suisse pour le bien des aveugles ».

(Du 11 février 1916.)

Le Conseil fédéral a accordé au canton d'*Unterwald-le-Haut* une subvention de 40 % des frais de correction de la petite Schlieren, près Alpnach (devis : 125.000 francs; maximum : 50.000 francs).

Le Conseil fédéral a accordé au canton du *Valais* un subside de 30 % des frais de restauration du château de Valère à Sion (devis : 26.000 francs; maximum : 7800 francs).

M. Benjamin *Recordon*, professeur d'architecture à l'École polytechnique fédérale à Zurich, est mis à la retraite, sur sa demande, pour le 30 septembre 1916, avec remerciements pour les services rendus.

M. Charles *Bell*, de Kriens, directeur du VII^e arrondissement des postes à Lucerne, est nommé sous-directeur de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents à Lucerne.

NOMINATIONS

(Du 8 février 1916.)

Département militaire.

Service topographique.

Topographes de deuxième classe : M. Hans *Dübi*, de Berne, et M. Horace *Coulin*, de Genève, topographes de troisième classe à ce service.

Section de géodésie.

Ingénieur de troisième classe : M. Charles *Bähler*, de Blumenstein (Berne), employé provisoire à cette section.

Section de topographie.

Topographe de troisième classe : M. Ernest *Schwarz*, de Zurich, topographe provisoire.

Département des finances et des douanes.

Bureau des poids et mesures.

Aide technique : M. *Dettwyler*, de Langenbruck (Bâle-Campagne), aide technique provisoire.

PUBLICATIONS

DES

DÉPARTEMENTS ET D'AUTRES ADMINISTRATIONS DE LA CONFÉDÉRATION

AVIS

concernant les imprimés destinés à l'Assemblée fédérale.

Tous les imprimés destinés à être distribués aux membres de l'Assemblée fédérale *doivent être adressés au bureau des imprimés de la chancellerie fédérale* au nombre de 300 exemplaires au minimum

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1916
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	07
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	16.02.1916
Date	
Data	
Seite	119-122
Page	
Pagina	
Ref. No	10 080 885

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.